

Le 21/06/2010

L'enquête EROPP

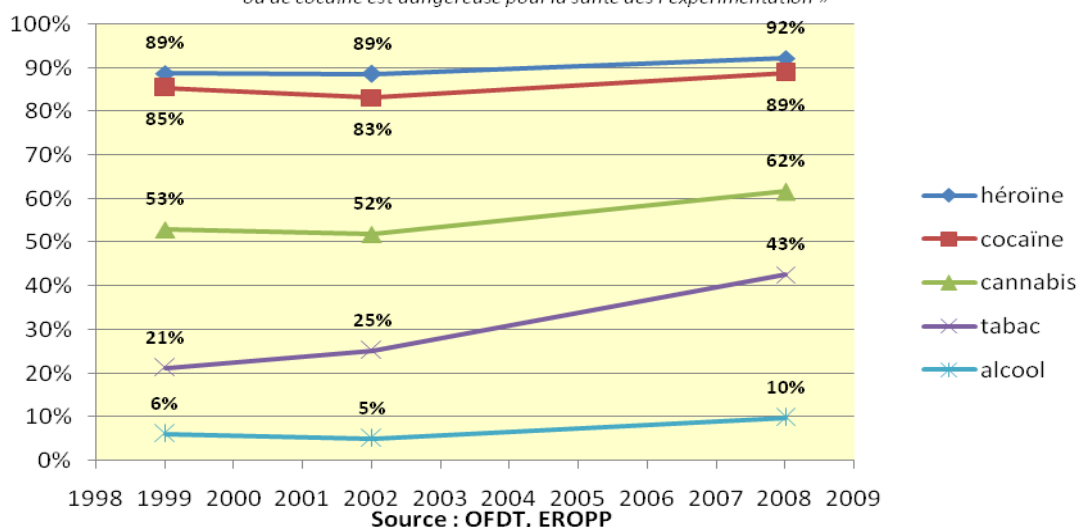
Pour son troisième exercice (1999, 2002, 2008), l'enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP) permet de faire le point sur l'évolution de la connaissance et des opinions de la population française relatives aux drogues et aux principales actions publiques développées ces dernières années. Fin 2008 (le terrain s'est déroulé entre le 27 octobre et 25 décembre 2008), 2 300 personnes âgées de 15 à 75 ans sélectionnées aléatoirement ont été interrogées par téléphone à leur domicile et invitées à donner leur point de vue en répondant à un questionnaire pendant une vingtaine de minutes. Les principaux thèmes traités sont les perceptions de la dangerosité des substances psychoactives, les craintes qu'elles suscitent et les appréciations sur les mesures de politique publique actuelle ou sur celles à mener. Pour ne pas alourdir le questionnaire, ces appréciations portaient uniquement sur cinq substances parmi les plus consommées ou emblématiques : deux produits légaux, alcool et tabac, et trois drogues illicites le cannabis, la cocaïne et l'héroïne.

La perception de la dangerosité des drogues

La perception des Français semble avoir évolué au cours des dix dernières années vers une plus grande appréhension à l'égard des produits psychoactifs, quel que soit le statut légal des substances. La hiérarchie de la dangerosité perçue des produits n'est pas modifiée mais les évolutions ne sont pas équivalentes. Les progressions les plus nettes sont celles relatives au tabac et dans une moindre mesure au cannabis.

Evolutions entre 1999 et 2008 de la perception de la dangerosité des drogues :

« Pourcentage de personnes jugeant que la consommation de tabac, d'alcool, de cannabis, d'héroïne ou de cocaïne est dangereuse pour la santé dès l'expérimentation »



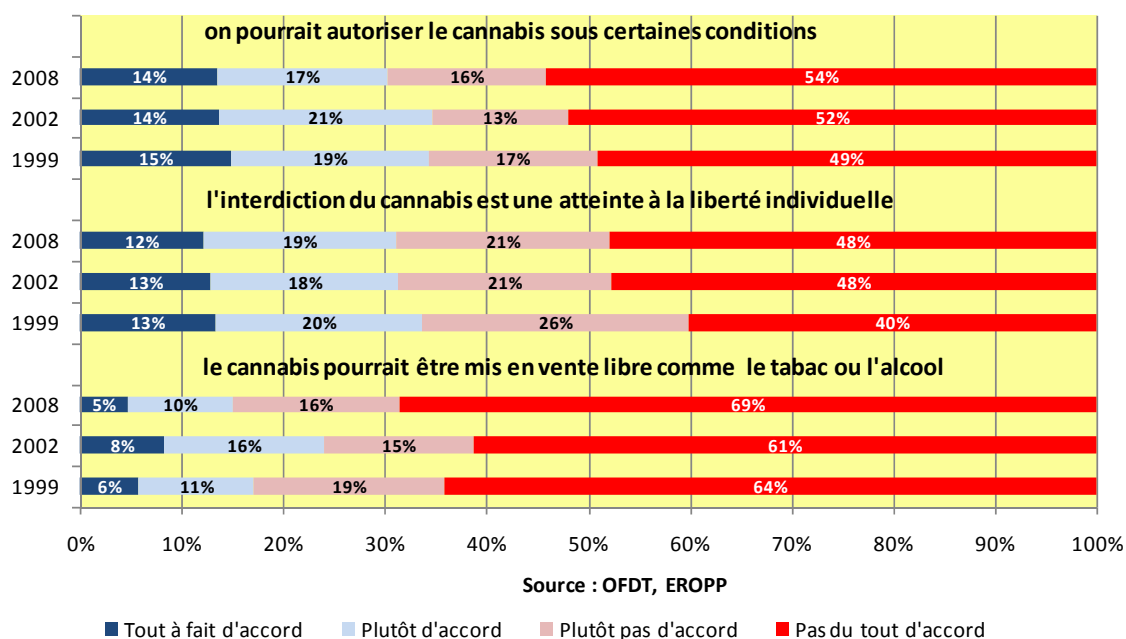
*1 Ce document présente les premiers résultats qui seront détaillés dans un numéro de la lettre *Tendances* de l'OFDT à paraître pendant l'été 2010

Quand on les interroge sur la dangerosité des différentes drogues, licites ou illicites, les Français placent largement en tête de leur préoccupation les produits illicites autres que le cannabis (héroïne, cocaïne). Le cannabis occupe une place particulière entre ces produits et le tabac et l'alcool. D'un côté, les personnes interrogées sont plus nombreuses à estimer que le cannabis est plus « dangereux dès qu'on essaye » que le tabac ou l'alcool, sans doute en lien avec la croyance erronée que le cannabis conduit à consommer des produits plus dangereux (74 % des Français adhèrent à la « théorie de l'escalade »). D'un autre côté, quand on leur demande quel est le produit le plus difficile de se passer quand on a commencé à en consommer (entre le cannabis, l'alcool et le tabac), c'est le tabac qui est majoritairement cité (49 % en 2008) loin avant le cannabis (30 %) et l'alcool (21 %).

Opinions des Français sur les politiques publiques en matière de drogues illicites

En ce qui concerne les drogues illicites, les Français restent attachés aux mesures prohibitives. En 2008, ils sont très majoritairement opposés (85 %) à une mise en vente libre du cannabis. Il en est presque de même (70 %) si on les interroge sur une « possible ouverture » telle qu'une « autorisation de l'usage de cannabis sous certaines conditions (en maintenant l'interdiction dans certains cas, par exemple avant de conduire, ou pour les mineurs) ». Sur ces questions, et en convergence avec leur opinion sur la nécessité de mieux contrôler le marché des drogues licites, l'opinion des Français s'est durcie depuis 2002.

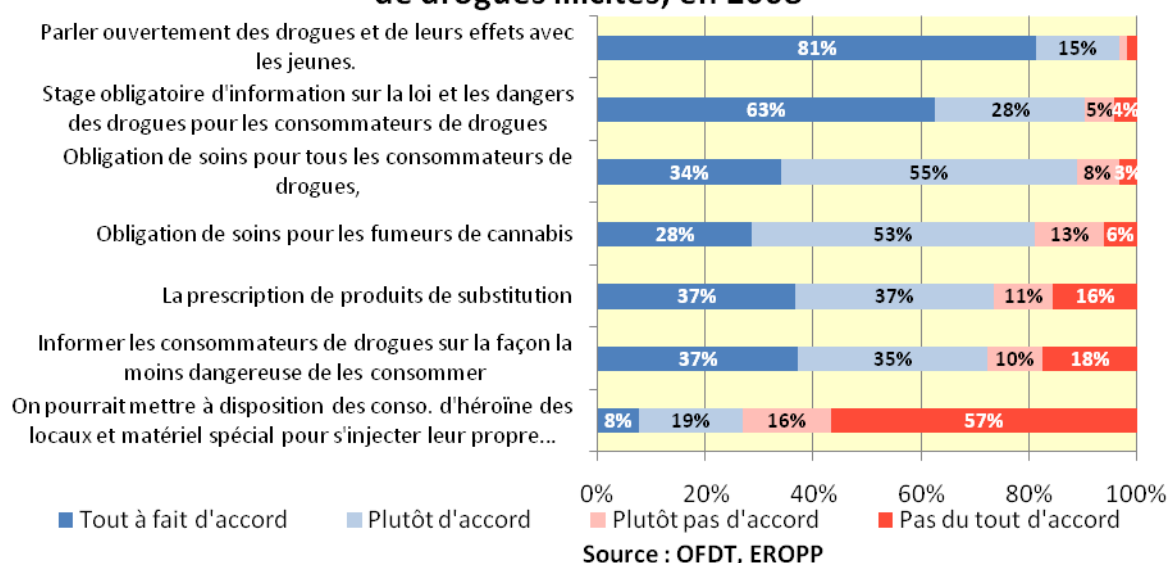
Evolution de l'opinion des Français sur le statut légal du cannabis



Le consensus à l'égard de l'obligation de soins pour les usagers de drogues illicites interpellés reste également très fort (89 % en 2008 vs 91 % en 1999), y compris dans le cas d'une consommation de cannabis. Mais ce résultat renvoie sans doute à deux attitudes contrastées, les uns appréciant son aspect coercitif, les autres le fait qu'elle permette d'éviter les poursuites judiciaires en privilégiant l'alternative thérapeutique.

L'enquête 2008 interrogeait les Français sur les « stages obligatoires de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants » pour toutes les personnes interpellées pour usages ou détention de drogues. Cette mesure, mise en place moins d'un an avant la réalisation de l'enquête, est connue par 3 personnes sur 10 et est très largement approuvée (90 %).

Opinions des Français sur les politiques publiques en matière de drogues illicites, en 2008

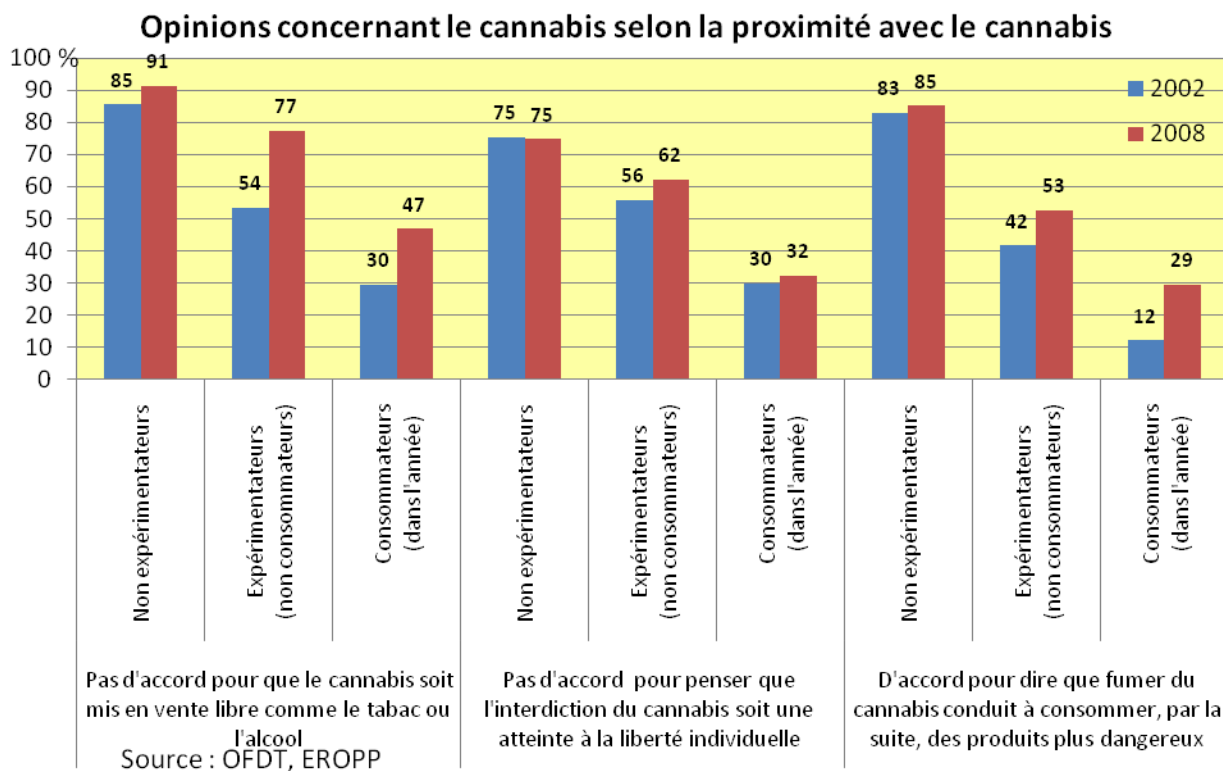


Une large majorité (72 %) des personnes interrogées adhère au principe de base qui fonde la politique de réduction des risques : « informer les consommateurs de drogues sur la façon la moins dangereuse de les consommer afin de diminuer les risques pour leur santé ». Néanmoins cette majorité s'est quelque peu effritée depuis 2002 (ils étaient alors 81% à partager cette opinion). Près des trois quarts des Français ne pensent pas qu'il soit possible de parvenir à un monde sans drogues (73 % en 1999, 74 % en 2002, question non posée en 2008). L'adhésion au dispositif central de la stratégie de réduction des risques en France, les traitements de substitution (connus par 7 Français sur 10), est également large : 73 % y sont favorables. Mais ici aussi on constate un affaiblissement de l'adhésion (82 % y étaient favorables en 2002).

Cette majorité favorable à la réduction des risques s'inverse lorsque l'on envisage les formes les plus « discutées ». Ainsi, seuls 27 % des Français seraient favorables à l'idée de : « pour prévenir les risques pour la santé, mettre à disposition des consommateurs d'héroïne des locaux et du matériel spécial pour qu'ils puissent s'injecter leur propre drogue ».

À ce sujet, comme plus globalement pour l'ensemble des opinions sur les politiques publiques menées sur les drogues, les milieux sociaux favorisés, les personnes ayant une éducation scolaire supérieure, les adultes actifs et les personnes ayant une « certaine proximité » (consommant ou ayant déjà consommé) avec le cannabis sont plus favorables que les autres à la démarche de réduction des risques comme elles sont également moins majoritairement attachées au régime de prohibition.

Même si la valeur structurante sur les opinions induite par la « proximité avec le cannabis » continue à se vérifier en 2008, celle-ci est moins marquée qu'en 2002. Les évolutions de l'opinion sur le cannabis sont essentiellement dues à l'évolution des opinions des expérimentateurs et consommateurs de ce produit. Ainsi, en 2008, près d'un consommateur de cannabis sur deux n'est pas favorable à la mise en vente libre du cannabis.



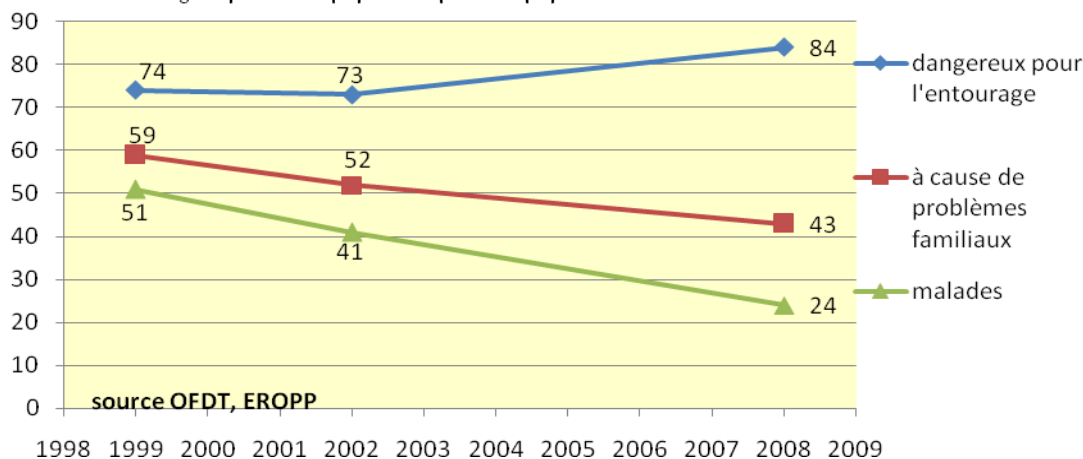
Représentations des Français sur les usagers de drogues

Les jugements de valeurs que la population générale porte sur les usagers de drogues influencent fortement son opinion sur les politiques publiques menées en ce domaine. Les représentations des Français sur « l'archétype du toxicomane » qu'est le consommateur d'héroïne, se construisent sur la dualité victime /délinquant, sur laquelle repose la loi de 1970, base légale de la politique publique sur les drogues. Aussi, les Français dans leur grande majorité approuvent, la pénalisation de l'usage de drogues, l'obligation de soin mais également une approche centrée sur la santé publique (prévention, soins et réduction des risques).

Entre 1999 et 2008, la part des Français se déclarant d'accord avec les assertions qui « expliquent » l'usage d'héroïne dans une perspective de victimisation (maladie, difficultés familiales) recule de façon significative : en 1999, 59 % des Français pensaient que les usagers d'héroïne en consommaient en raison de difficultés familiales et 51% parce qu'ils étaient malades ; ils ne sont plus que respectivement 43 et 24 % en 2008. En revanche, la proportion de gens estimant que les usagers d'héroïne sont dangereux pour leur entourage augmente de 74 à 84 %.

Représentations des Français sur les héroïnomanes en 2008

« Pourcentage de personnes qui pensent que ceux qui prennent de l'héroïne sont ... »



Opinions des Français sur les politiques publiques en matière de tabac et d'alcool

Les Français adhèrent massivement aux mesures de santé publique adoptées ces dernières années et visant à un plus grand contrôle de l'offre de tabac et d'alcool, notamment celles limitant l'accès à ces produits pour les mineurs. Ils sont ainsi favorables à l'interdiction de vendre du tabac ou de l'alcool aux mineurs (respectivement 72 et 90%). Cette « dénormalisation » des produits psychoactifs licites est particulièrement nette à l'égard du tabac pour lequel – et même s'ils sont encore minoritaires – plus d'un Français sur trois considère qu'il devrait être totalement interdit à la vente. Néanmoins, ce consensus sur les mesures de réduction de l'offre n'est plus rencontré en ce qui concerne leur avis sur l'augmentation des taxes.

Les mesures préventives en matière de consommation de tabac et d'alcool visant la population des femmes enceintes sont également très majoritairement comprises et partagées par les Français.

Opinions des Français sur les politiques publiques en matière de tabac et d'alcool, en 2008

